

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq du mois d'octobre, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de **M. Eric MARTIN**, Maire.

Etaient présents : **M. Eric MARTIN**, Maire, **Mmes et MM. Philippe NEMOZ**, Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, **Mmes et MM. Pierre CREPIN**, Annette CARTIER DUBOST Lysiane CHATELUS, Sandrine DELFIEU, Laëtitia DUFOUR, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Pierre Alexandre GIRARD, Pierrick MURCIER, Martine MERIGOT, Catherine MOUILLER.

Absents excusés : Sébastien DURAND pouvoir à **C MOUILLER**, Christiane ROSSILLE pouvoir à **Y GAULIER**

Absent : Samyha LOUBIBET

Date de la convocation : mercredi 19 octobre 2022

Secrétaire élu pour la séance : Pierrick MURCIER

**N°2022-45 OBJET : UTILISATION DE BROYEUR – RENOUELEMENT
CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE RENAISON**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune a signé en 2020 une convention avec la commune de **RENAISON** pour l'utilisation d'un broyeur.

Elle fixe les conditions et modalités de mise à disposition.

Il explique qu'elle est arrivée à son terme et propose au Conseil municipal de procéder à son renouvellement à compter du 01/11/2022.

Après avoir effectué une présentation de ce document, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention définitive avec la commune de **RENAISON**, qui prendra effet **à compter du 1^{er} novembre 2022**.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 25 octobre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20221025-D202245-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2022

Le Maire, **Eric MARTIN**

Le secrétaire de séance, **Pierrick MURCIER**

